

ARGAN	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Annexes
-------	--	---------

## **ANNEXE 6**

**Mesures de bruit émis dans l'environnement –  
Etat initial - Bureau Veritas – Octobre 2019**



**Mesures de bruit émis dans l'environnement  
Etat initial**

**Rapport N°7314660-4-1**

Dardilly, le 15 octobre 2019

**ARGAN**

**A l'attention de M. YOMBO N'DOGBIA**

**BUREAU VERITAS EXPLOITATION**  
Service Acoustique / Vibrations / Eclairage  
16 chemin du Jubin ; BP26  
69571 Dardilly cedex

**Affaire :** Projet Entrepôt  
Rue Joseph Aymé  
26200 Montélimar

**Date(s) d'intervention :** de 09 au 10 octobre 2019

**Opérateur(s) :** Adrien MASSARDIER ☎ : 04 72 29 34 34

**Rédigé par :** Adrien MASSARDIER

**Vérifié par :** Alexandre COTE

Ce rapport contient **21 pages**



# Sommaire

<b>1. OBJET DE L'INTERVENTION .....</b>	<b>3</b>
<b>2. ETAT DES LIEUX LORS DES MESURES .....</b>	<b>3</b>
<b>3. MATERIEL DE MESURE .....</b>	<b>4</b>
3.1. Matériel utilisé .....	4
3.2. Contrôle de l'appareillage .....	4
<b>4. METHODE DE MESURE .....</b>	<b>4</b>
4.1. Référence normative .....	4
4.2. Conditions de mesurage .....	4
4.3. Description des mesures.....	5
4.4. Incidents éventuels ou circonstances particulières .....	5
4.5. Sources de bruits identifiées aux points de mesure .....	5
<b>5. CONDITIONS METEOROLOGIQUES.....</b>	<b>6</b>
<b>6. RESULTATS DES MESURES.....</b>	<b>7</b>
Glossaire .....	8
Annexe A – Liste du matériel utilisé.....	10
Annexe B – Plan de situation.....	12
Annexe C – Repérage des points de mesure .....	14
Annexe D – Photos des points de mesure .....	16
Annexe E – Résultats de mesure .....	18



BUREAU  
VERITAS

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale – Copyright Bureau Veritas Exploitation

Montélimar - Projet Entrepôt Rue Joseph Aymé (26)

Rapport n°7314660-4-1 du 15/10/2019

Ref : Etat initial version 07-11-2017

Page : 2 / 21

## 1. Objet de l'intervention

---

Le présent rapport a pour but de rendre compte des résultats de mesures de bruit de l'environnement en vue de l'élaboration du dossier d'étude d'Impact de l'établissement Argan situé à Montélimar (26).

## 2. Etat des lieux lors des mesures

---

Un plan de situation est joint en **Annexe B** au présent rapport.

Le repérage des points de mesure est joint en **Annexe C**.

Des planches photographiques représentant les différents points de mesure sont jointes en **Annexe D**.

L'environnement proche de l'établissement se caractérise de la façon suivante :

- au Nord : route puis zone industrielle,
- à l'Est : zone industrielle,
- au Sud : terrain agricole puis habitation,
- à l'Ouest : crèche, terrain agricole puis habitation.



BUREAU  
VERITAS

## 3. Matériel de mesure

---

### 3.1. Matériel utilisé

Voir Annexe A.

### 3.2. Contrôle de l'appareillage

Les sonomètres ainsi que les sources étalons font l'objet de contrôles périodiques au laboratoire national d'essais conformément à l'arrêté du 27 octobre 1989 relatif à la construction et au contrôle des sonomètres.

Un calibrage des appareils a été effectué avant et après les mesures. Aucune dérive n'a été constatée.

## 4. Méthode de mesure

---

### 4.1. Référence normative

Les mesures ont été effectuées conformément à la norme NF S 31 010 de décembre 1996 "Caractérisation et mesurage des bruits de l'environnement", sans déroger à aucune de ses dispositions.

La méthode utilisée est la méthode dite "d'expertise".

### 4.2. Conditions de mesurage

Les conditions de mesurage sont de type "conventionnelles".



### 4.3. Description des mesures

Les relevés de bruit résiduel ont été effectués en période Jour et en période Nuit, en 3 points :

- Point 3 : situé en limite de propriété industrielle commune avec une zone à émergence réglementée,
- Points 1 et 2 : situés en limite de zone à émergence réglementée.

### 4.4. Incidents éventuels ou circonstances particulières

Sans objet.

### 4.5. Sources de bruits identifiées aux points de mesure

Les principales sources de bruit identifiées dans l'environnement proche des points de mesure sont les suivantes

Points de mesure	Période Jour	Période Nuit
1	Trafic routier, Trains, Trafic aérien, Riverain, Oiseaux,	Trafic routier, Trains, Trafic aérien, Riverain, Oiseaux,
2	Trafic routier, Trains, Trafic aérien, Riverain, Oiseaux,	Trafic routier, Trains, Trafic aérien, Riverain, Oiseaux,
3	Trafic routier, Trains, Trafic aérien, Riverain, Oiseaux, Entreprise SAMSE, Crèche,	Trafic routier, Trains, Trafic aérien, Riverain, Oiseaux,



## 5. Conditions météorologiques

---

Les conditions météorologiques globales observées étaient les suivantes :

	Période Jour	Période Nuit
Température	Variable de 14°C à 21°C	Variable de 10°C à 14°C
Vent	Faible	Moyen
Ciel	Dégagé	Dégagé



**BUREAU  
VERITAS**

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale – Copyright Bureau Veritas Exploitation

Montélimar - Projet Entrepôt Rue Joseph Aymé (26)

Rapport n°7314660-4-1 du 15/10/2019

Réf : Etat initial version 07-11-2017

Page : 6 / 21

## 6. Résultats des mesures

---

Pour chaque mesure effectuée, une feuille de résultats détaillés jointe en **Annexe E**, fait apparaître :

- ◆ l'évolution temporelle du bruit en dB(A) (niveau équivalent  $L_{Aeq}$ ),
- ◆ le calcul des indices statistiques  $L_N$  correspondant aux niveaux dépassés N % du temps.

Les résultats obtenus sont regroupés dans le tableau suivant (niveaux en dB(A)) :

		Point 1	Point 2	Point 3
Jour	$L_{Aeq}$ global	56.4	63.1	54.0
	$L_{50}$	45.1	54.2	46.4
	$L_{95}$	37.8	39.1	41.1
Nuit	$L_{Aeq}$ global	53.6	61.5	56.1
	$L_{50}$	41.4	39.6	42.6
	$L_{95}$	36.5	33.3	36.8



BUREAU  
VERITAS



# Glossaire

## **Bruit Ambiant**

Bruit total existant dans une situation donnée pendant un intervalle de temps donné. Il est composé de l'ensemble des bruits émis par toutes les sources proches et éloignées.

## **Bruit Particulier**

Composante du bruit ambiant qui peut être identifiée spécifiquement et que l'on désire distinguer du bruit ambiant, notamment parce qu'il est l'objet d'une requête.

Ce peut être, par exemple, un bruit dont la production ou la transmission est inhabituelle dans une zone résidentielle ou un bruit émis ou transmis dans une pièce d'habitation du fait du non-respect des régies de l'art de la construction ou des règles de bon usage des lieux d'habitation.

## **Bruit résiduel (bruit de fond)**

Bruit ambiant, en l'absence du (des) bruit(s) particulier(s), objet(s) de la requête considérée.

Ce peut être, par exemple, dans un logement, l'ensemble des bruits habituels provenant de l'extérieur et des bruits intérieurs correspondant à l'usage normal des locaux et équipements.

## **Bruit impulsionnel**

Bruit consistant en une ou plusieurs impulsions d'énergie acoustique, ayant chacune une durée inférieure à environ 1 s. et séparée (s) par des intervalles de temps, de durées supérieures à 0,2s.



## Émergence

Modification temporelle du niveau du bruit ambiant induite par l'apparition ou la disparition d'un bruit particulier. Cette modification porte sur le niveau global ou le niveau mesuré dans une bande quelconque de fréquence.

## Niveau acoustique fractile, " $L_{AN,t}$ "

Par analyse statistique de  $L_{Aeq}$  courts, on peut déterminer le niveau de pression acoustique pondéré A qui est dépassé pendant N% de l'intervalle de temps considéré, dénommé "Niveau acoustique fractile". Son symbole est  $L_{AN,t}$  par exemple  $L_{A90,1s}$  est le niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A dépassé pendant 90 % de l'intervalle de mesurage, avec une durée d'intégration égale à 1s.

## Tonalité marquée

La tonalité marquée est détectée dans un spectre non pondéré de tiers d'octave quand la différence de niveaux entre la bande de 1/3 d'octave et les quatre bandes de 1/3 d'octave les plus proches (les deux bandes immédiatement inférieures et les deux bandes immédiatement supérieures) atteint ou dépasse les niveaux indiqués dans le tableau suivant pour la bande considérée :

Cette analyse se fera à partir d'une acquisition minimale de 10 s.		
63 Hz à 315 Hz	400 Hz à 1 250 Hz	1 600 Hz à 6,3 kHz
10 dB	5 dB	5 dB

Les bandes sont définies par la fréquence centrale de tiers d'octave.



## Annexe A – Liste du matériel utilisé



BUREAU  
VERITAS

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale – Copyright Bureau Veritas Exploitation

Montélimar - Projet Entrepôt Rue Joseph Aymé (26)

Rapport n°7314660-4-1 du 15/10/2019

Réf : Etat initial version 07-11-2017

Page : 10 / 21

N° Identification BV	Désignation	Marque	Type	N° Série	Prochaine vérification périodique
<b>CB792-9</b>	Sonomètre intégrateur	01dB-Metravib	BLACK SOLO 01	65323	<b>06-sept-21</b>
	Préamplificateur	01dB-Metravib	PRE21S	15958	
	Microphone	01dB-Metravib	MCE212	142827	
<b>CB979-C19</b>	Calibreur	01dB-Metravib	CAL 21	34554800	
<b>CB792-12</b>	Sonomètre intégrateur	01dB-Metravib	SOLO MASTER	61463	<b>13-mars-20</b>
	Préamplificateur	01dB-Metravib	PRE21S	14725	
	Microphone	01dB-Metravib	MCE212	96378	
<b>CB979-C18</b>	Calibreur	01dB-Metravib	CAL 21	34554796	
<b>CB792-13</b>	Sonomètre intégrateur	01dB-Metravib	BLACK SOLO 01	65019	<b>06-sept-21</b>
	Préamplificateur	01dB-Metravib	PRE21S	10135	
	Microphone	01dB-Metravib	MCE212	110145	
<b>CB979-C19</b>	Calibreur	01dB-Metravib	CAL 21	34554800	



**BUREAU  
VERITAS**

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale – Copyright Bureau Veritas Exploitation

Montélimar - Projet Entrepôt Rue Joseph Aymé (26)

Rapport n°7314660-4-1 du 15/10/2019

Ref : Etat initial version 07-11-2017

Page : 11 / 21

## Annexe B – Plan de situation



BUREAU  
VERITAS

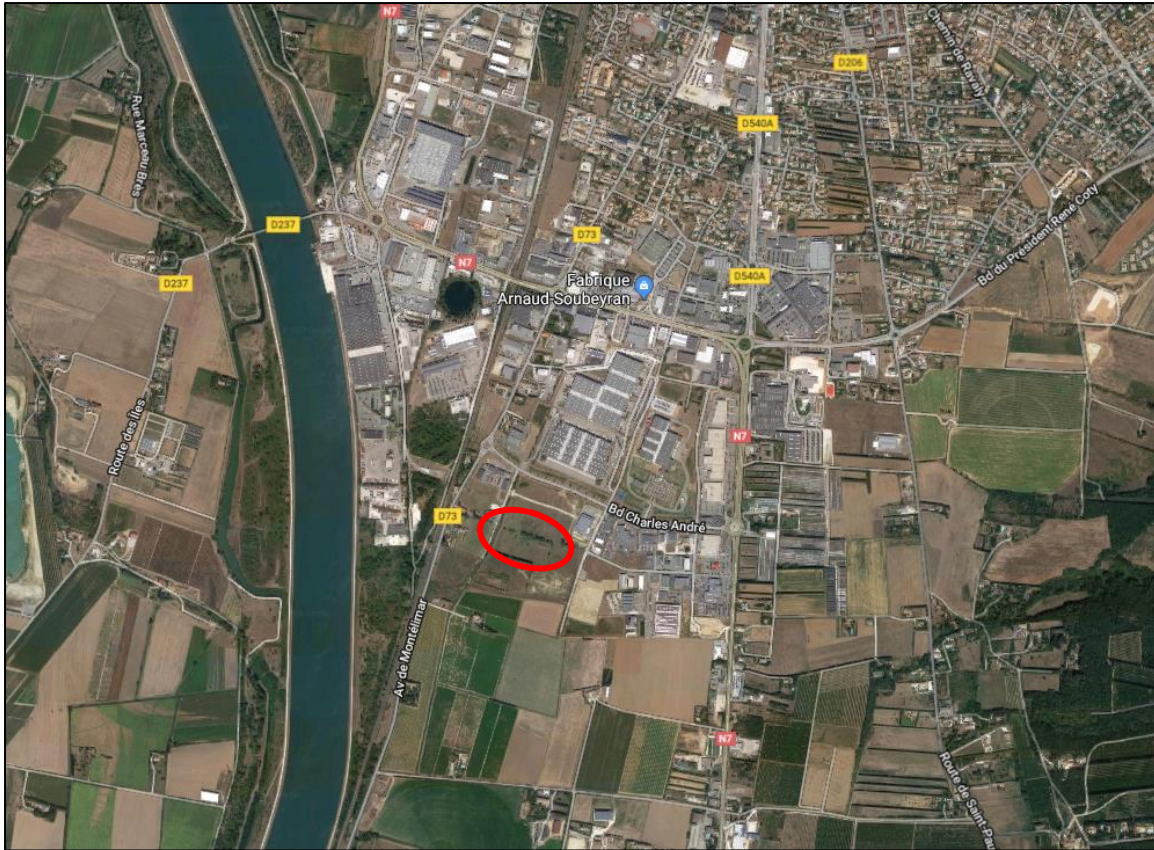
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale – Copyright Bureau Veritas Exploitation

Montélimar - Projet Entrepôt Rue Joseph Aymé (26)

Rapport n°7314660-4-1 du 15/10/2019

Réf : Etat initial version 07-11-2017

Page : 12 / 21



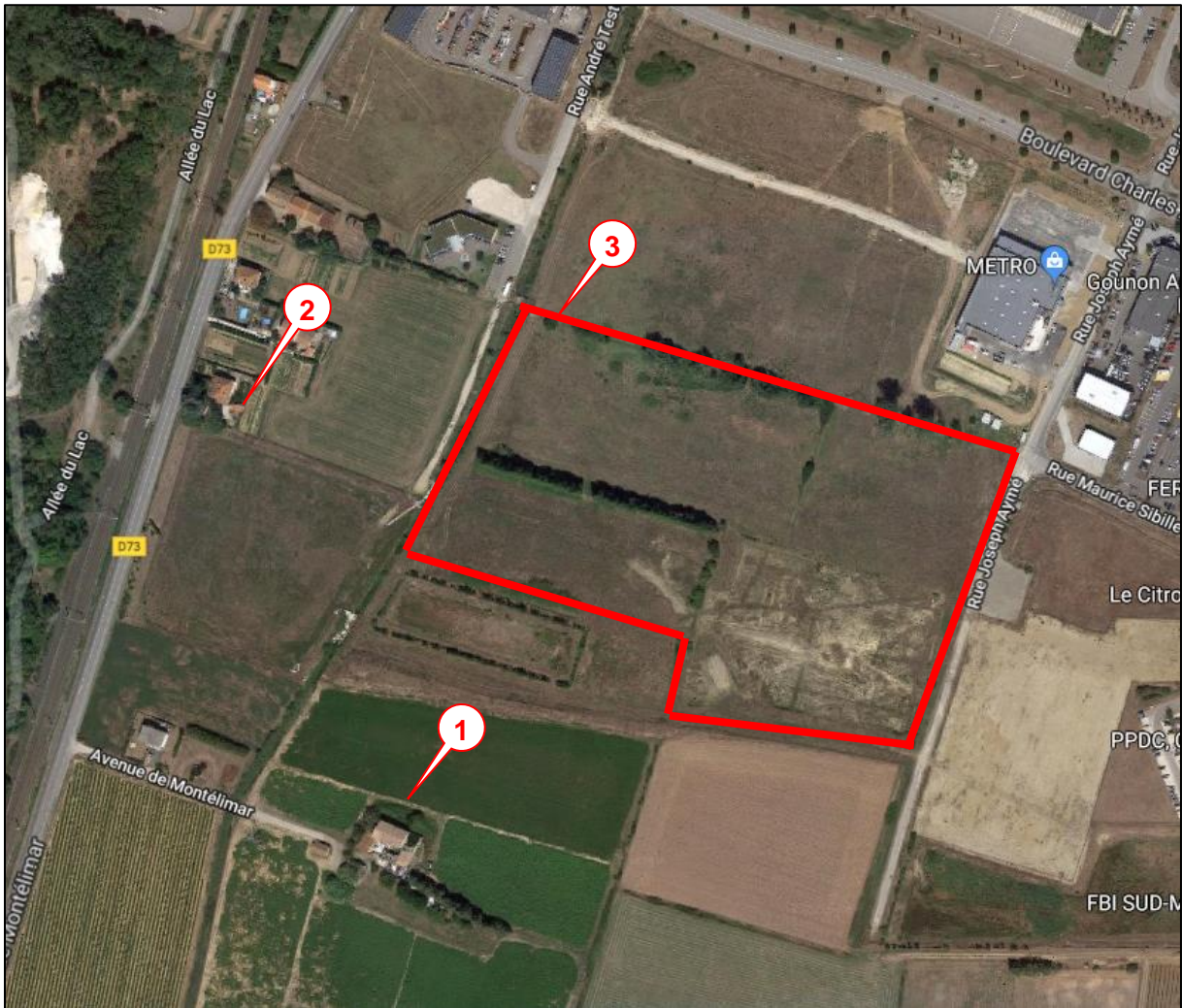
**BUREAU  
VERITAS**

## Annexe C – Repérage des points de mesure



BUREAU  
VERITAS





BUREAU  
VERITAS



## Annexe D – Photos des points de mesure



BUREAU  
VERITAS

	Vue en direction du site	Vue en direction de l'extérieur
<b>Point de mesure 1</b>		
<b>Point de mesure 2</b>		
<b>Point de mesure 3</b>		



**BUREAU  
VERITAS**

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale – Copyright Bureau Veritas Exploitation

Montélimar - Projet Entrepôt Rue Joseph Aymé (26)

Rapport n°7314660-4-1 du 15/10/2019

Réf : Etat initial version 07-11-2017

Page : 17 / 21

## Annexe E – Résultats de mesure



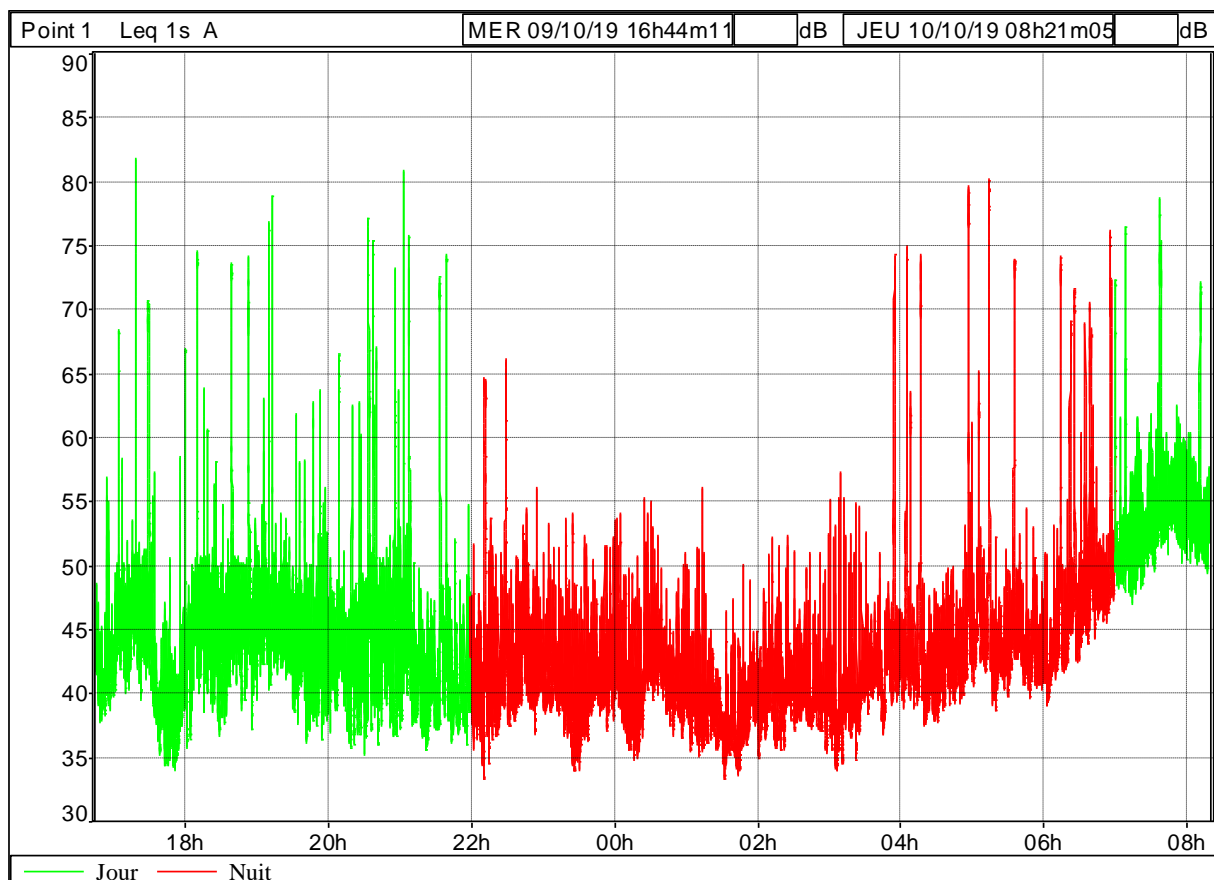
BUREAU  
VERITAS

## Point de mesure 1 :

### Résultats :

Fichier	Point 1			
Lieu	Point 1			
Type de données	Leq			
Pondération	A			
Début	09/10/19 16:44:11			
Fin	10/10/19 08:21:06			
	Leq particulier dB	L95 dB	L50 dB	Durée cumulée h:min:s
Jour	56,4	37,8	45,1	06:33:04
Nuit	53,6	36,5	41,4	09:00:00

### Évolution temporelle :



BUREAU  
VERITAS

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale – Copyright Bureau Veritas Exploitation

Montélimar - Projet Entrepôt Rue Joseph Aymé (26)

Rapport n°7314660-4-1 du 15/10/2019

Réf : Etat initial version 07-11-2017

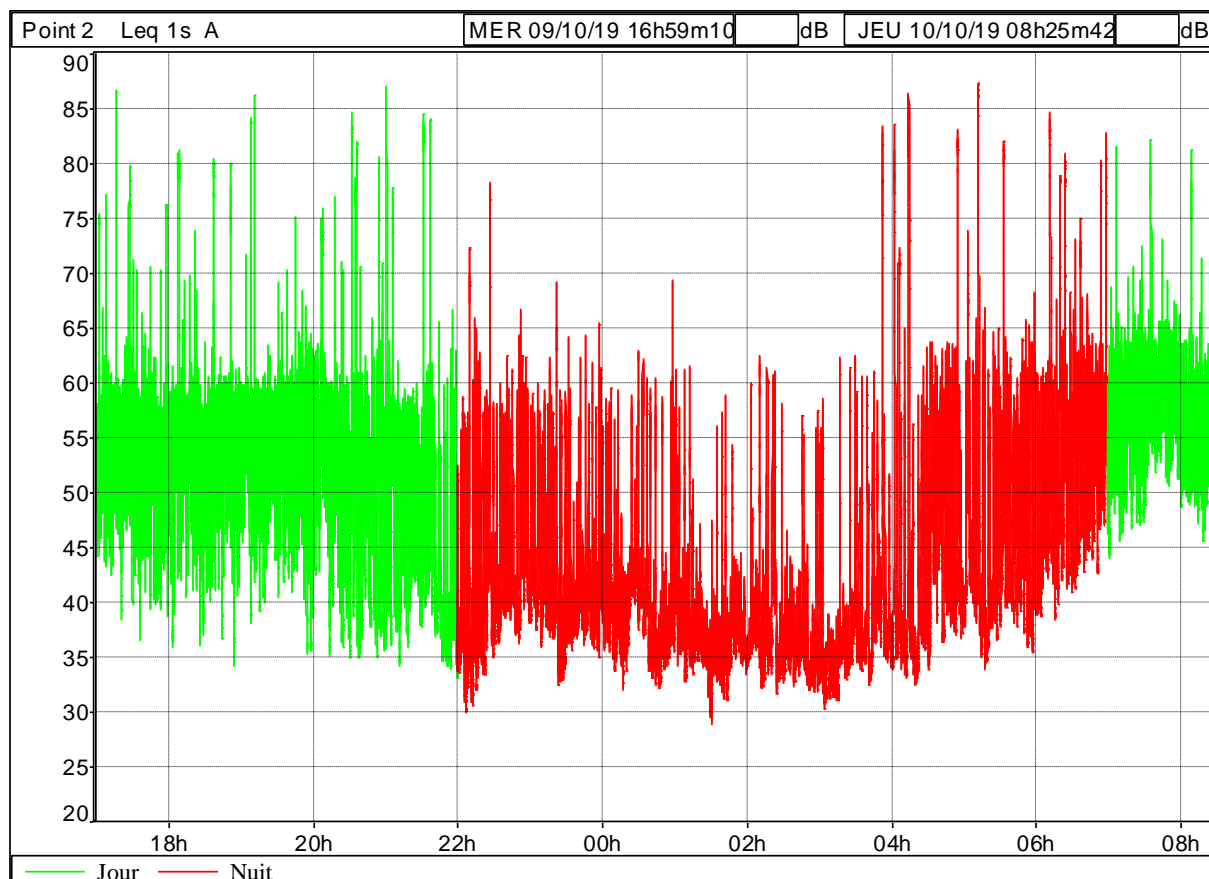
Page : 19 / 21

## Point de mesure 2 :

### Résultats :

Fichier	Point 2			
Lieu	Point 2			
Type de données	Leq			
Pondération	A			
Début	09/10/19 16:59:10			
Fin	10/10/19 08:26:58			
	Leq			Durée
Source	particulier	L95	L50	cumulée
	dB	dB	dB	h:min:s
Jour	63,1	39,1	54,2	06:24:38
Nuit	61,5	33,3	39,6	09:00:00

### Évolution temporelle :



BUREAU  
VERITAS

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale – Copyright Bureau Veritas Exploitation

Montélimar - Projet Entrepôt Rue Joseph Aymé (26)

Rapport n°7314660-4-1 du 15/10/2019

Réf : Etat initial version 07-11-2017

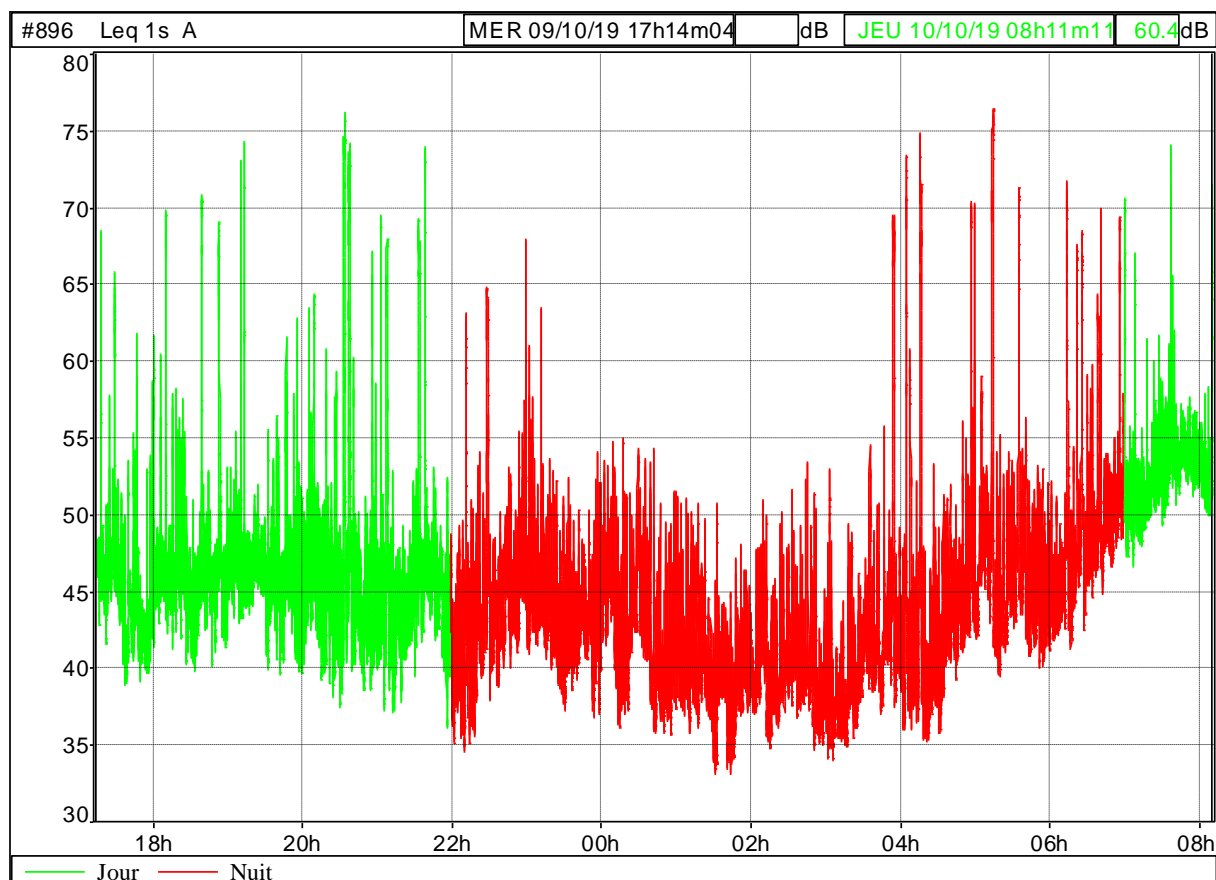
Page : 20 / 21

### Point de mesure 3 :

#### Résultats :

Fichier	Point 3			
Lieu	Point 3			
Type de données	Leq			
Pondération	A			
Début	09/10/19 17:14:04			
Fin	10/10/19 08:11:12			
	Leq			Durée
Source	particulier	L95	L50	cumulée
	dB	dB	dB	h:min:s
Jour	54,0	41,1	46,4	05:54:41
Nuit	51,6	36,8	42,6	09:00:00

#### Évolution temporelle :



BUREAU  
VERITAS

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale – Copyright Bureau Veritas Exploitation

Montélimar - Projet Entrepôt Rue Joseph Aymé (26)

Rapport n°7314660-4-1 du 15/10/2019

Réf : Etat initial version 07-11-2017

Page : 21 / 21